

Contre le projet de loi travail de Myriam El Khomri

Edito

Mars : attaque !

MANIFESTATIONS

mercredi 9 mars

à l'appel des organisations
de la jeunesse

- ▶ **ANGOULEME** à 14h
Place de l'Hôtel de ville
- ▶ **LA ROCHELLE** à 17h30
Place de Verdun
- ▶ **ROCHEFORT** à 10h00
Parvis Jean-Louis Frot
- ▶ **SAINTES** à 17h30
Palais de justice
- ▶ **NIORT** à 11h
Place du donjon
- ▶ **POITIERS** à 14 h
Place de la Mairie

Signez la pétition «Loi
Travail : Non merci !»

[https://www.change.org/
p/loi-travail-non-merci-
myriamelkhomri-
loitraitnonmerci](https://www.change.org/p/loi-travail-non-merci-myriamelkhomri-loitraitnonmerci)

On ne sait jamais ce que sera l'avenir mais on peut agir pour le prendre en main. Le mois de mars 2016 devrait être le temps de ce mouvement social d'ampleur que nous appelons de nos vœux depuis si longtemps.

Il faut dire que le gouvernement ne ménage pas sa peine pour susciter les revendications : réforme du collège, congélation du point d'indice, confirmation jour après jour d'une politique libérale qui enfonce le pays dans la crise et le chômage. La dernière provocation prend la forme d'un projet de loi sur le travail (Loi El Khomri) qui reprend pour l'essentiel les demandes du MEDEF, au mépris des droits des salariés. A quand la fin de la fonction publique pour finir d'effondrer l'édifice du modèle social français hérité de la Libération ?

La tension monte. La construction d'un mouvement social d'ampleur, d'unification des luttes, doit permettre d'inverser la politique libérale dans laquelle le gouvernement s'est engagé. La défense du droit du travail, des rémunérations et des emplois statutaires dans la fonction publique, l'avenir de la formation des générations futures (réforme du collège, préparations de rentrée) sont un même combat. C'est bien le droit collectif et l'intérêt général qui sont en jeu !

Alors en mars, passons à l'attaque, dans les secteurs de l'éducation, de la fonction publique et de l'interprofessionnel ! Le SNES demande le retrait de la loi El Khomri, appelle à signer la pétition « [Loi Travail : Non merci !](https://www.change.org/p/loi-travail-non-merci-myriamelkhomri-loitraitnonmerci) » et à se joindre aux manifestations du 9 mars à l'appel des organisations de la jeunesse.

Rapport d'activité 2014-2016 présenté au congrès académique de Saintes les 9 et 10 mars 2016

L'activité du S3 s'est inscrite dans celle du Snes-Fsu national : les mobilisations pour les journées actions et les manifestations organisées dans le cadre de l'éducation, de la fonction publique et de l'interpro. Le S3, avec l'appui des sections départementales, a tenu tout son rôle pour la réussite de ces actions.

Depuis notre précédent congrès, l'arrivée de Manuel Valls à la tête du gouvernement a marqué un changement politique. L'essentiel des négociations sur les obligations réglementaires de services avait été engagé avec Vincent Peillon. Benoît Hamon n'aura laissé aucun souvenir à la profession. En revanche Najat Vallaud-Belkacem a engagé un grand bouleversement du collège. C'est dans ce contexte que notre action s'est engagée.

Les élections professionnelles de décembre 2014 :

L'enjeu des élections professionnelles en décembre 2014 a mobilisé toute notre énergie. Le bilan de l'alliance FSU-CGT, réalisée lors des élections précédentes est positif et a contribué à maintenir notre liste majoritaire au comité technique académique. Nous restons encore la seule académie à avoir réalisé un accord électoral avec la CGT éduc'action.

Certaines listes (certifiés, CPE) ont connu un effritement aux élections des commissions administratives paritaires. Les rudes attaques d'autres organisations syndicales auxquelles nous avons été confrontés y ont contribué. Le taux d'abstention reste encore trop élevé, nous devons encore nous impliquer davantage dans les établissements.

Le travail dans les instances :

Le dialogue social a changé de ton en même temps que le locataire de Maignon. Les représentants FSU/CGT sont confrontés à l'obstination d'un recteur qui n'infléchit pas sa feuille de route dictée par une politique gouvernementale pourtant désavouée aux élections départementales puis régionales.

Les CHSCT sont dotés de décharges supplémentaires qui ont facilité le travail de terrain. Grâce à nos publications, cette instance est connue de nos collègues qui lui font

de plus en plus appel sur leurs conditions de travail. Il faut faire preuve de constance et d'obstination pour obtenir ce qui relève de la loi.

Les commissaires paritaires et les permanenciers ont toujours la lourde tâche du suivi individuel des personnels. Le nombre de collègues en difficulté, leur accompagnement, s'accroît.

Ce travail quotidien ne faiblit pas, bien au contraire, et mérite d'être salué. Les conflits avec les chefs d'établissement sont en augmentation chaque année.

Nos militants ne sont pas exonérés des charges de travail qui pèsent sur nos professions, ce qui rend parfois difficile l'accomplissement de leur mandat et la présence dans les instances.

Rentrée 2015 : celle des nouveaux statuts :

Si la rentrée 2015 fut celle des nouveaux statuts, elle ne bouleversa pas la profession. Les modifications ont été quasi inexistantes en collège et ont apporté des pondérations au service en lycée. La mise en place des indemnités pour missions particulières (IMP) et le management local sont davantage source de tensions.

Le réseau d'éducation prioritaire s'est élargi. Il faut toutefois rester très vigilant quant à l'attribution des pondérations en décharge de service et non en heures supplémentaires.

La réforme du collège :

Sans avoir pris le temps d'évaluer la réforme du lycée, comme le SNES-FSU lui avait demandé, Najat Vallaud-Belkacem a engagé la réforme du collège, en copiant le modèle du lycée.

Le temps de la concertation fut bref. A marche forcée depuis avril 2015, en dénigrant le dialogue social, la ministre impose sa réforme, les nouveaux programmes, la formation et la mise en œuvre de toute la réforme à la rentrée 2016.

L'engagement de militants des S2 et du S3 a permis d'animer de nombreuses heures d'information syndicale dans les collèges et l'organisations de stages syndicaux. Nous avons ainsi retrouvé une large audience qui s'était atténuée ces dernières années dans les salles des professeurs.

La formation des maîtres :

L'ESPE s'est mise en place. Ce qui devait valoriser la formation et l'entrée dans le métier de nos nouveaux collègues n'a pas encore atteint son objectif. Les souffrances y sont multiples et le SNES-FSU doit y apporter tout le réconfort nécessaire auprès des stagiaires. L'action collective peine à s'organiser.

L'orientation scolaire :

Le service public d'orientation scolaire auquel nous tenons tant est toujours en alerte. Les conseils départementaux (sauf la Charente maritime) se désengagent des CIO. Malgré nos interventions en CTA, groupes de travail, audiences, la rétention d'information fut forte de la part du recteur. La carte cible, enfin connue, est destructrice pour le service public d'orientation dans le nord de l'académie. C'est un combat qui reste à poursuivre et à amplifier dans les prochaines semaines.

Activité syndicale :

De nombreux collègues en souffrance ou en difficultés avec l'administration, voire des parents d'élèves s'adressent à nous. Les permanenciers ne comptent pas leur temps pour le suivi individuel des personnels.

Les militants des S2 et du S3 ont poursuivi le tissage des liens avec les S1 en participant aux heures d'information syndicale organisées dans les établissements. La demande

(suite page 3).

Rapport d'activité 2014-2016

(suite de la page 2)

des S1 fut souvent liée à la réforme du collège, la préparation de rentrée mais aussi aux méthodes managériales des chefs d'établissement.

La fréquentation des stages de formation syndicale, en hausse, a permis l'implication de nouveaux collègues.

Le secteur AED/AVS du S3 a développé son activité, ce qui permet de faire connaître plus largement le SNES-FSU dans ce secteur.

Le rythme de nos publications devient mensuel. Nous avons développé le site académique et les envois par mail. Le SNES-FSU de Poitiers dispose également d'un compte Twitter et Facebook.

La communication dans les médias est parfois difficile. La presse reste davantage intéressée par le fait divers que par nos communiqués.

Malgré nos efforts, la syndicalisation ne connaît pas d'embellie significative, alors que nos analyses sont majoritairement partagées dans les salles des profs et les services vie scolaire ou CIO.

La Grande Région et la désignation d'un recteur de région académique vont modifier les relations inter départementales et inter académique. S2 et S3 vont devoir travailler dans ce nouveau cadre. Tout reste à faire pour un travail commun et constructif tant au niveau du SNES-FSU qu'au niveau fédéral.

Actions :

Les actions nationales auxquelles nous avons appelé depuis deux ans n'ont pas connu la mobilisation espérée. Le volontarisme du S2 et du S3 n'y suffit pas. Force a été de constater que si les collègues se mobilisent par la grève, nous ne les retrouvons pas aussi nombreux dans les manifestations. Les mobilisations nationales ou académiques le week-end sont plus faibles que par le passé.

Reste à analyser en profondeur les raisons de ce désinvestissement si nous voulons obtenir du gouvernement les mesures nécessaires pour l'amélioration de nos conditions de travail et la défense des services publics. Il convient de s'interroger sur les modalités d'action les plus pertinentes.

Les attentats de janvier et novembre 2015 ont renforcé le tout sécuritaire et la mise en place de l'Etat d'urgence. Nous devons rester mobilisés pour la défense de la laïcité. Nous devons poursuivre notre lutte contre la montée de l'extrême droite et les idées qu'elle véhicule.

Le S3 a vivement réagi dans les médias lorsque le recteur a fait diffuser un diaporama stigmatisant une partie de la communauté scolaire, et qui était supposé aider les chefs d'établissement au dépistage des élèves susceptibles de se radicaliser. Le S3 a soutenu J.F. Chazerans victime de la volonté du recteur osant sanctionner un manque de loyauté républicaine non établi par la justice.

Magali Espinasse, Alain Héraud, Patrick Belillas.

Le rapport d'activité sera soumis au vote des congressistes lors du congrès académique à Saintes.

Congrès académique du SNES

9 et 10 mars 2016
Abbaye aux Dames Saintes

Il est difficile en 2 jours de traiter l'ensemble des problématiques qui sont abordées dans les textes préparatoires au congrès. Pour chacun des quatre thèmes, nous avons donc dégagé les questions d'actualité, celles dont nous savons qu'elles devraient être au cœur des débats de Grenoble (voir p. 3 et 4. Si ces questions seront centrales dans nos débats, chaque délégué pourra bien évidemment aborder tous les aspects du texte.

THEME 1 :

Rapporteurs : Magali Espinasse, Christelle Fontaine, Pascal Gandemer, Annick Colin de Verdière

Réussir, du collège au lycée

Dans le contexte de lutte contre la réforme du collège et de bilan plus que critique de celle du lycée, le texte du thème 1 rappelle les positions du SNES-FSU pour l'unité du second degré et un enseignement ambitieux pour tous les élèves. Des questions vives sont à traiter pour actualiser nos mandats : Quelle scolarisation des élèves en situation de handicap ? Quel collège voulons-nous ? Quels programmes scolaires et quelles modalités d'évaluation pour construire une école qui fasse réussir tous les élèves ? Quelle conception de la liberté pédagogique revendiquer ?

Le congrès académique s'interrogera notamment sur le lycée que nous voulons, à la fois en terme de structures et de contenus d'enseignement.



THEME 2 :

Rapporteurs : Sophie Favriou, Odile Rocheleux, Béatrice Cossais, Patrick Belillas

Revaloriser nos métiers

Après la réforme des statuts et à l'aube des négociations sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR), la crise du recrutement perdure et le recours à la précarité est de plus en plus présent pour y faire face. En parallèle, les besoins en terme de réponse à la scolarisation des élèves handicapés augmentent et la seule réponse apportée est justement le recours à des emplois précaires. Quelles revendications porter lors des prochaines échéances ministérielles en terme de carrières et de rémunérations ? Quels mandats le SNES-FSU doit-il défendre pour combattre la précarité ?

THEME 3 :

Rapporteurs : Julie Siaudeau, Julien Dupont

Pour une société plus juste, plus solidaire et plus démocratique

La démocratie est malmenée partout, à tous les niveaux de l'État, y compris au ministère de l'Éducation Nationale, alors qu'on assiste en parallèle au désengagement des pouvoirs publics et, en conséquence, à un renforcement des inégalités.

Les grandes réformes de ces dernières années se sont faites sans consultation (réformes territoriales, réforme du collège par ex) dans un objectif uniquement comptable et sans gain d'efficacité, perdant ainsi le fil conducteur du rôle de l'État : assurer à tous une place dans une société plus juste et plus solidaire. Des réformes moins légitimes mais plus idéologiques et coûteuses (41 milliards d'euros) ont été engagées par l'exécutif et ont permis aux entreprises d'augmenter leurs marges sans aucune amélioration sur le plan du chômage. On assiste là à un double mouvement : éloignement des pôles de décisions pour les citoyens et renvoi secteur par secteur de la mise en œuvre de politiques dans un simulacre de démocratie et dans une logique de déréglementation, de mise en concurrence et non de solidarité.

Sans réflexion de fond sur la laïcité ou sur les crises migratoires, les réponses aux événements tragiques de cette année ont été brutales et autoritaires, et pis, mettent en péril les libertés individuelles et collectives (déchéance de nationalité, accueil des migrants, loi sur le renseignement, état d'urgence). Sans parler de la criminalisation des mouvements sociaux et des sanctions pénales à l'égard des militants syndicaux.

Quant à la transition écologique -pour laquelle il existe des solutions- on constate qu'à chaque baisse de prix des matières premières on repousse la mise en œuvre de mesures qui s'imposent depuis des décennies. Là aussi, ce sont des économies à court terme qui l'emportent sur une réflexion globale et sur le long terme.

Pour lutter contre les inégalités, l'action politique doit se recentrer de façon urgente sur les besoins des citoyens, en répartissant mieux les richesses et en respectant un cadre législatif et réglementaire, seul garant d'une société plus juste pour les hommes et les femmes.

THEME 4 :

Rapporteurs : Alain Héraud, Sonia Labrousse, Svend Walter

Pour un syndicalisme offensif, rassemblé, et porteur d'espoir

La politique d'austérité perdure avec les mêmes conséquences : appauvrissement des services publics, taux de chômage inégalé depuis 15 ans, précarité toujours aussi forte. Les attentats de janvier et novembre 2015 ont bouleversé notre société. L'état d'urgence et le tout sécuritaire ont pris le pas sur les décisions politiques. Le résultat dans les urnes s'est traduit par un taux d'absentéisme fort et une hausse du Front National.

Malgré ce contexte social, économique et politique difficile, le Snes doit rester force de propositions et acteur d'un syndicalisme de transformation sociale.

Pour réussir à redonner confiance dans un projet collectif et créer un rapport de force qui permette de le traduire dans les politiques publiques, le Snes peut s'appuyer sur un réseau militant dense, d'actifs et de retraités.

Pour gagner en efficacité, il nous faut continuer à porter notre réflexion sur le développement de la formation syndicale, nos outils de communication, la place des sections départementales et le renforcement du tissu des sections d'établissements.

Il nous faut également anticiper la mise en place de la grande région et d'un recteur de région. Le Snes et la Fsu doivent se préparer à travailler en collaboration étroite au niveau inter académique pour rester forts face à l'administration.

Dans notre académie nous avons été précurseurs d'une liste commune avec la CGT éducation. Fort de notre expérience il nous faut également réfléchir à la construction d'une large unité syndicale.

Construisons ensemble le syndicalisme de demain.

Appels à candidature pour le renouvellement de la CA académique

A l'issue du congrès, au mois de mai-juin, le SNES-FSU renouvellera sa direction académique. Il s'agit d'élire sa commission administrative dans un scrutin de liste sur la base d'un «courant de pensée». Cette assemblée, convoquée environ 4 fois par an, élabore la politique générale du S3, et mandate ses membres élus à la commission administrative nationale. Vous lirez ci-dessous les appels à candidature pour constituer ces listes, déposées par les courants de pensée Unité & Action, Ecole Emancipée et Emancipation.

UNITE & ACTION

Le courant de pensée **Unité & Action** est majoritaire dans le SNES-FSU et en particulier dans notre section académique. Il rassemble les adhérents qui considèrent que l'on doit oeuvrer pour l'unité la plus large, avec les autres syndicats de la FSU bien sûr, mais aussi avec les autres fédérations et confédérations, afin de construire des actions majoritaires. Ce sont ces actions qui peuvent permettre d'améliorer les conditions de travail et de démocratiser notre système éducatif, lequel en a bien besoin !

Militants **U&A**, nous avons la volonté d'atteindre des objectifs réalisables, parfois même modestes, qui contribuent à la transformation du système éducatif. Pour réussir, nous cherchons à construire le rassemblement le plus large possible. Ainsi le courant **U&A** du SNES-FSU académique a participé activement au rapprochement avec la CGT éduc'action, dans la démarche de réunification syndicale, but inscrit dans le projet de la FSU.

Les débats et le travail que le secrétariat académique **U&A** s'applique à impulser s'appuie sur les échanges riches que nous avons en commission administrative académique. C'est un moment de rencontre entre des militants venus de toute l'académie. Chacun peut librement s'y exprimer et contribuer à la construction collective de la politique du SNES-FSU.

Le courant **U&A** tient au pluralisme et aux discussions qui assurent le fonctionnement démocratique du SNES-FSU et peuvent faire évoluer ses positions et ses modalités d'action.

Si vous vous retrouvez dans cette orientation, **n'hésitez pas à nous rejoindre et à voter pour la liste Unité & Action à la CA Académique.**

Pour le secrétariat académique U&A :

A. Héraud, M. Espinasse.

ECOLE EMANCIPEE

Le gouvernement mène **des politiques austéritaires et autoritaires** de régressions sociales qui n'ont aucune efficacité économique: niveau de vie qui baisse, emploi qui recule, services publics dégradés, etc. L'enrichissement d'un petit nombre et les efforts demandés à la majorité attisent les haines et créent une désespérance politique qui nourrit le vote FN. Et que dire de la démocratie quand le 49.3 s'apprête à être utilisé une 4^{ème} fois pour réformer le code du travail ?

A l'école, ce déni de démocratie existe aussi. La réforme du collège est mise en place dans le mépris des enseignants, des élèves et de leurs familles faisant passer pour pédagogique cette contre réforme libérale et économique qui donne moins à l'élève en temps et en encadrement. Syndicat du 2nd degré, le SNES-FSU doit continuer de lutter contre cette école de la pénurie et de la concurrence généralisée. L'EE défend une école formatrice d'esprits structurés et critiques, donnant les moyens aux élèves comme aux personnels d'oeuvrer à ce que chaque jeune développe son intelligence au collège comme au lycée.

Pour l'EE, cela passe par le droit à la formation pour tou.tes, dispensée par des professionnel.les formé.es au statut garanti, la baisse des effectifs par classe, la titularisation des non-titulaires, la fin du management par les chefs et l'amélioration des conditions de travail, de salaire, de retraite.

Pour tout cela, il faut un syndicat offensif qui ne s'engluie pas dans le « dialogue social », piège d'un gouvernement qui a renoncé à la gauche. Créons un rapport de force pour une société démocratique, égalitaire, écologique et solidaire.

Les tendances contribuent à la vie démocratique du syndicalisme dans la FSU. **Les militant-e-s de l'EE** participent au quotidien comme S1, commissaires paritaires, permanencier/ères aux S2 et S3, élu.es dans les CA, à cette construction dans le SNES. Nous y promovons un syndicalisme de lutte et des batailles interprofessionnelles pour changer l'école et la société quel que soit le gouvernement en place.

Prenez contact, portez-vous candidat-e sur la liste présentée par l'EE.

EMANCIPATION

Pour défendre l'école publique et ses personnels

Dans notre secteur la soumission de l'école aux intérêts du patronat se traduit par la «réforme» du collège, la casse du cadre national, l'ordre moral «républicain», l'avancement d'échelon au rythme le moins favorable avec les PPCR, le renforcement de la hiérarchie et des méthodes managériales, de la souffrance professionnelle, de la précarité, une formation des enseignantEs peu adaptée et privée de moyens...

Certes, la CA académique s'est positionnée pour l'abrogation de la «réforme» du collège, mais comme au niveau national elle s'est limitée à quelques journées de grève qu'elle n'a pas cherché à étendre, «l'opération grain de sable» est un échec patent. Elle a cautionné les autres aspects de la politique éducative.

Nous proposons une autre orientation :

- défendre des revendications urgentes : titularisation de touTEs les précaires, hausse des salaires, création de tous les postes statutaires nécessaires, baisse des effectifs par classe, ...
- Imposer l'abrogation de toutes les contre-réformes : loi de «refondation», statuts d'août 2014, Éducation Prioritaire, collège, programmes ..., et pour cela rompre avec le «dialogue social», construire une dynamique de lutte incluant la reconduction des grèves, l'auto-organisation, les AG souveraines et les coordinations.
- militer pour une alternative éducative réellement démocratique, fondée sur la laïcité et le droit à une éducation émancipatrice pour touTEs sans orientation précoce, sans hiérarchie entre les savoirs,
- défendre les libertés démocratiques, refuser l'état d'urgence permanent et la déchéance de nationalité.

Pour y concourir, rejoignez la liste Émancipation

Pour tout contact :
emancipation.17@wanadoo.fr,
www.emancipation.fr

Congrès académique du SNES

9 et 10 mars 2016
Abbaye aux Dames Saintes

Déroulement du congrès

Mercredi 9 mars

9h : Accueil

9h 30 : Rapports
d'activité et financier
académiques

10h30 : Présentation
des thèmes du congrès

10h30 - 12 h : AG des
retraités

11 h : Travail en
commissions sur les
quatre thèmes

14h - 17h15 : suite des
travaux en commissions

17h30 : réunions des
courants de pensée.

Jeudi 10 mars

9h jusqu'à 12 h :
Débat en plénière et
votes thèmes 1 et 4

12h : Vote de la
délégation au
congrès national.

14 h à 17 h : Débats
en plénière et votes
thèmes 3 et 2

Vote sur les rapports d'activité et financiers - Élections des futurs directions du SNES-FSU

Les rapports d'activité et financier nationaux sont soumis au vote de tous les syndiqués entre le 1er février et le 4 mars, ce vote est organisé dans les S1.

Les rapports d'activité et financiers académiques seront présentés et soumis au vote des délégués au congrès académique.

La CA nationale et les CA académiques du SNES-FSU seront élues par le vote des syndiqués, après le congrès national (appels à candidature pour la CAA, présentés par les courants de pensée en p.5 de ce bulletin).

Le bureau et le secrétariat académiques du SNES-FSU seront élus par la CA académique qui se réunira juste après son élection au printemps.

Contre le projet de loi travail de Myriam El Khomri

MANIFESTATIONS mercredi 9 mars
à l'appel des organisations de la jeunesse

Lieux et heures des rassemblements page 1

Dispensé de timbrage

POITIERS PIC

Spécial
Congrès
Académique

P

snes
fsu
Syndicat National
des Enseignements
de Second degré

Section Académique de Poitiers

P R E S S E
D I S T R I B U É E P A R
LA POSTE

N° 8 - 29 février 2016
déposé le 3 mars 2016

Organe de la section académique du SNES
16 avenue du Parc d'Artillerie 86034 Poitiers Cedex
Tel : 05 49 01 34 44
Site : <http://poitiers.snes.edu>
Mail : s3poi@snes.edu
Directeur de la publication : Magali Espinasse
Imprimé au siège du syndicat - CPPAP n° 0917 S 06200
ISSN n° 0395-2797 - Publication mensuelle - Prix 1€

S2 16

Maison des Syndicats
10 rue de Chicoutimi
16000 ANGOULEME
Tel. : 05.45.92.65.65
Mail : Snes.Charente@wanadoo.fr

S2 17

4 rue Charlopeau
17000 LA ROCHELLE
Tel. : 05.46.67.08.34
Mail : snes.17@wanadoo.fr

S2 79

Maison des syndicats
8 rue Cugnot
79000 NIORT
Tel : 06.45.57.15.59
Mail : s2-79@poitiers.snes.edu

S2 86

16 avenue du parc
d'artillerie
86034 POITIERS Cedex
Tel : 05.49.01.34.44
Mail : s3poi@snes.edu

SOMMAIRE	Edito	p. 1
	Rapport d'activité académique 2014-2016	p. 2-3
	Présentation des thèmes du congrès	p. 3-4
	Appels à candidature pour le renouvellement de la CA académique	p. 5
	Déroulement du congrès	p. 6
	..	

PREPARATION DE RENTREE

Si vous rencontrez des difficultés dans
l'étude de votre TRMD, ou en cas de fer-
meture de poste dans votre établissement,
contactez votre S2 ou le S3.